Conseil des universités

Québec

91-06768/

Projet de programme de baccalauréat en sciences sociales de l'Université du Québec (UQAT).

Avis à la Ministre de l'enseignement supérieur et de la science

Code : 2310-0188 **Avis : 90.15**

Conseil des universités

Juin 1991

CONSEIL DES UNIVERSITÉS

2700, boul. Laurier
Édifice Frontenac, 8e étage
Sainte-Foy, (Québec) G1V 2L8

Téléphone: (418) 646-5821

Gouvernement du Québec

Dépôt légal : deuxième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN : 0709-3985
ISBN : 2-550-22195-8

TABLE DES MATIÈRES

1. Identification du projet de programme 1

2. Évolution du dossier 1

3. Description du programme 2

4. Qualité du programme 3

5. Opportunité du programme 6

5.1 Opportunité scientifique 6
5.2 Opportunité socio-économique 8
5.3 Opportunité institutionnelle 10
5.4 Opportunité systémique 13

Conclusion 14

6. Recommandation 15

1. IDENTIFICATION DU PROJET DE PROGRAMME

Discipline ou champ d'études :	sciences sociales
Appellation et abréviation du grade :	baccalauréat ès arts (B.A.)
Nombre de crédits :	90 crédits (60 cr. OB; 21 cr. OP; 9 cr. CH)
Nom de l'établissement :	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

2. ÉVOLUTION DU DOSSIER

À l'origine, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue voulait offrir un baccalauréat en sciences humaines, programme forcément axé sur la formation générale. Ce projet de programme semblait répondre à des besoins institutionnels et à des besoins régionaux. En 1985, le Comité des programmes avait d'ailleurs reconnu l'opportunité d'ouvrir un tel programme à l'UQAT, tout en recommandant que le projet initial soit profondément retravaillé.

À la suite de nombreuses consultations d'experts, plus d'une vingtaine, trois versions successives du projet ont été élaborées, jusqu'à ce que la dernière reçoive la sanction de l'Université du Québec qui a poursuivi l'étude de ce projet de programme selon les modalités en vigueur avant la signature du protocole de 1988 avec la CREPUQ, c'est-à-dire que cette université procédait elle-même à l'évaluation de qualité des programmes proposés par ses constituantes. Lors du trimestre d'automne 1990, la version finale de ce projet de programme était soumise

au Comité des programmes. Cependant, dans cette version les auteurs du projet préconisaient un programme beaucoup plus axé sur les sciences sociales appliquées que sur les sciences humaines en général. C'est à partir de ce constat que l'appellation du programme a été changée pour prendre sa forme actuelle.

3. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le projet de programme de baccalauréat en sciences sociales proposé par l'UQAT est un programme polyvalent de 90 crédits conduisant au grade de bachelier ès arts. Au dire des auteurs, ce «programme vise à former des intervenants généralistes au niveau des systèmes sociaux intermédiaires tels que les groupes et communautés intermédiaires, les organisations publiques, parapubliques et privées, ainsi que les organismes municipaux et régionaux» (p. 20 du dossier). Dans un tel programme, la formation doit comporter une bonne dose de culture générale, mais aussi des connaissances méthodologiques étendues, y compris divers savoirs instrumentaux nécessaires à toute intervention efficace.

Le programme comporte 78 crédits de cours et 12 crédits de stage. Les cours obligatoires totalisent 60 crédits et les cours à option, 21 crédits. Enfin, 9 crédits sont au choix de l'étudiant. La plupart des cours obligatoires se rattachent à un tronc commun de 45 crédits ayant pour objet les connaissances générales, fondamentales ou méthodologiques particulières à l'intervention dans l'environnement humain. Par la suite, l'étudiant choisit l'une ou l'autre concentration, en développement régional ou en action communautaire. Ces concentrations totalisant chacune 21 crédits de cours sont en quelque sorte des sous-spécialisations axées vers des tâches et un champ précis d'intervention. Les grandes orientations de ce programme déterminent un contenu d'enseignement large et

diversifié en économie, en sciences politiques, en sociologie, en animation sociale, et à un moindre degré, en histoire, en géographie et en anthropologie. Le programme couvre donc la majeure partie du domaine des sciences sociales, mais toujours dans la perspective d'une intervention de type «enquêtes et analyses» dans le milieu local ou régional.

L'admission à ce programme ne demanderait pas d'exigences particulières, seule la condition générale d'être détenteur d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent serait imposée. Une structure d'accueil appropriée est prévue pour les adultes désireux de suivre ce programme comme voie de perfectionnement. Les responsables du projet prévoient accueillir environ 35 étudiants par année à temps complet. Compte tenu des départs, on peut estimer que pour les premières années, le programme aurait un effectif total d'environ une centaine d'étudiants à temps complet. L'équipe professorale comprendrait 15 personnes auxquelles il faudrait ajouter quelques chargés de cours qu'on prévoit recruter en vue d'offrir divers enseignements spécifiques.

4. QUALITÉ DU PROGRAMME

Un intervenant au dossier a fait remarquer que ce projet de programme de baccalauréat général en sciences sociales ne ferait jamais l'unanimité. Cette observation est exacte. Les personnes qui ont eu à se prononcer sur l'orientation de ce programme, ou l'ont carrément rejetée, ou l'ont approuvée sans réserve. En partie, c'est là que réside l'explication du long cheminement de ce dossier. Les tenants de programmes spécialisés dès le premier cycle n'attribuent guère de qualités à un programme polyvalent. Par ailleurs, beaucoup d'autres sont d'avis que les programmes de premier cycle sont trop spécialisés et qu'il faudrait élargir la formation à ce niveau, la véritable spécialisation se situant au second cycle. Ce point de

vue a d'ailleurs prévalu en conclusion de l'étude sectorielle sur les sciences sociales, étude soumise au Conseil des universités en juin 1989.

Les experts qui ont eu à examiner ce projet dans ses phases successives ont retenu un certain nombre d'éléments positifs. La thématique sous-jacente à ce programme en est un. L'idée d'offrir une formation quasi professionnelle, pour des intervenants dans les milieux locaux ou régionaux, plaît à plusieurs experts qui ont examiné ce projet. L'un deux a bien exprimé ce point de vue en écrivant :

> *«Les exemples réussis de formation dite interdisciplinaire au premier cycle montrent que cette formation doit avoir une unité d'objet. À mon sens, le programme proposé par l'UQAT présente une telle unité d'objet, mais ses gestionnaires devront être vigilants et s'assurer continûment que tous les enseignements contribuent effectivement à la construction et à la compréhension d'un tel objet».*

Le même expert fait aussi cette observation :

> *«Je n'ignore pas que prévaut chez beaucoup de nos collègues la conception selon laquelle une formation disciplinaire doit nécessairement précéder l'interdisciplinarité. C'est, d'ailleurs, ce présupposé qui a engagé nos institutions sur la voie d'une spécialisation très exagérée au premier cycle.»*

La formation polyvalente préconisée par les auteurs de ce projet de programme a reçu l'assentiment de plusieurs analystes du dossier. Pour n'en citer qu'un, on relève dans un rapport d'évaluation le passage suivant :

> *«Je valorise très fortement l'option de développer des programmes en sciences humaines au Québec, et surtout dans le secteur francophone du système universitaire québécois, qui retiendraient comme objectif la transmission d'une formation générale, riche et bien équilibrée, en même temps que la transmission d'une formation relevant d'une discipline particulière ou d'un champ d'étude spécifique.»*

On sait que le Conseil des universités a préconisé une option semblable en 1989. Dans son avis sur le secteur des sciences sociales (n° 89.14, p. 25), à l'appui des stratégies de décloisonnement des programmes, on peut lire les affirmations suivantes :

> *«On pourrait envisager la constitution de banques de cours de caractère explicitement interdisciplinaire»;*
>
> *«On pourrait aussi développer des programmes d'allure thématique, axés sur des champs de problèmes, voire sur des aires géographiques ou culturelles, plutôt que sur les disciplines elles-mêmes.»*

Dans la suite du texte, le Conseil suggère que chaque établissement évalue les différentes options et retienne celles qui conviennent le mieux à sa mission, à sa taille et à ses orientations scientifiques. Nous verrons plus loin comment ces dispositions s'appliquent dans le cas présent.

Il est donc possible de dégager une première conclusion quant à l'orientation de ce projet de programme. Son approche thématique et sa polyvalence constituent une sorte de défi, sans que ce soit tout à fait un précédent. Les objectifs de formation, généraux et spécifiques, du programme sont conformes à l'orientation générale et reçoivent l'approbation de la majorité des intervenants au dossier. Ces objectifs, répartis en termes d'acquisition de connaissances et en termes de développement d'habiletés et d'attitudes, sont suffisamment explicites pour que l'étudiant puisse en tirer parti dans son cheminement. De plus, les objectifs sont correctement liés au contenu des cours. On peut avoir l'assurance qu'ils seront raisonnablement atteints par ceux et celles qui se soumettront exactement aux exigences de ce plan de formation.

L'une de ces exigences a pour objet la capacité de l'étudiant à pratiquer l'intégration systématique de la théorie et de la

pratique. L'offre des cours, la pratique des stages et les travaux sur le terrain suggèrent déjà ce va-et-vient de la vue d'ensemble au fait singulier et vice versa. Cette démarche suggère un encadrement pédagogique personnalisé et c'est bien ainsi que l'entendent les promoteurs du projet. Avec une admission se situant autour de 35 étudiants par année et la disposition d'une quinzaine de professeurs, on peut croire que l'encadrement pédagogique serait suffisant dans ce plan de formation. Cependant, au cours de la phase initiale, il faudrait suivre attentivement son évolution. Le comité spécial qui aurait pour mission de suivre l'évolution de ce programme devrait porter une grande attention à l'encadrement des études, à la conduite des travaux, à l'évaluation des stages, etc. Il devrait aussi en être question dans toute évaluation future de ce programme.

5. OPPORTUNITÉ DU PROGRAMME

Au cours de l'évaluation de ce projet de programme, les membres du Comité des programmes ont attaché beaucoup d'importance à l'opportunité de mettre en vigueur ce plan de formation. Ils étaient conscients que leurs prédécesseurs avaient déjà reconnu en 1985 l'opportunité d'implanter ce programme à l'UQAT. Cependant l'évolution du dossier et les transformations du projet pouvaient justifier une révision de cette décision déjà vieille de six ans. D'où l'insistance auprès des experts sur la nécessité de se prononcer de façon précise à ce sujet.

5.1 Opportunité scientifique

Il peut sembler paradoxal de parler d'opportunité scientifique quand il s'agit d'un programme de formation générale de nature thématique. En réalité, il faudrait plutôt parler dans ce cas d'opportunité pédagogique, s'il n'y avait dans cette

expression une sorte de tautologie, puisque par définition un programme ne saurait avoir d'existence s'il n'est pas opportun au plan de la pédagogie.

Sur le plan scientifique, certains experts ont affirmé que «le programme proposé reflète bien les tendances actuelles en sciences sociales appliquées». Trois axes sont particulièrement mis en évidence. Tout d'abord «l'une des caractéristiques les plus marquantes du programme proposé est l'élargissement de la portée méthodologique de l'exercice des sciences sociales, de sorte que cet exercice puisse répondre directement à des besoins sociaux concrets. Cette expansion méthodologique révèle une compréhension approfondie de ce qu'exige la tâche d'intégration de la recherche et de l'intervention sociale». On souligne aussi que le projet de programme «témoigne d'une connaissance intime» et «d'une appréciation des principales réalités sociales» dans un contexte régional. Enfin, «l'éventail des modèles et des optiques concernant les méthodes d'intervention sociale est digne d'éloge». Ces témoignages laissent entendre que tout en poursuivant une formation générale dans un vaste champ d'études, ce programme en sciences sociales englobe des objectifs scientifiques valables. Un autre expert exprime d'ailleurs l'opinion que «les disciplines ne sont que des cristallisations commodes et d'ailleurs relativement temporaires, à configurations variables selon les pays, qu'il importe de ne pas fétichiser». Certains plans de formation suivent une démarche analytique qui poussent le candidat à savoir «presque tout sur presque rien». D'autres s'inspirent d'une approche synthétique et d'une vue d'ensemble peut-être moins approfondie, mais plus large sur le plan méthodologique. Quant à l'opportunité scientifique, ces deux orientations de programme peuvent se justifier et tel établissement universitaire peut opter pour l'une ou l'autre approche. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue favorise une approche en accord avec les ressources et les

besoins de la région qu'elle dessert; cette orientation soutenue par l'étude sectorielle en sciences sociales est acceptable sur le plan de la formation scientifique au premier cycle universitaire.

5.2 Opportunité socio-économique

Dans le protocole sur l'évaluation des projets de programme, le Conseil a spécifié qu'un projet de programme pouvait répondre aux besoins «d'un marché régional au Québec» et qu'une «université devra faire état du marché de l'emploi qu'elle compte desservir au Québec», et «démontrer la pertinence de son projet pour un sous-marché régional au Québec».

À partir de ce paramètre, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue s'est efforcée de démontrer l'opportunité socio-économique de son projet en deux temps. Tout d'abord, elle a fait valoir que ce programme assurerait «à l'institution une meilleure atteinte d'un objectif d'accessibilité» à des études qui sont actuellement éparpillées dans plusieurs programmes de certificat sans déboucher sur un grade. Cet établissement espère ainsi permettre à un plus grand nombre d'étudiants de poursuivre leurs études dans leur région avec tous les avantages que cela présente : avantages sociaux par la rétention des jeunes dans la région, avantages économiques par le coût moindre des études pour ces jeunes. Cette perspective plaît aux étudiants puisqu'un sondage a révélé que près de 400 sur 2 000 ont manifesté de l'intérêt pour ce programme.

Ce sondage date tout de même de quelques années et l'intérêt manifesté par la population étudiante n'était pas nécessairement un indice de débouchés sur le marché du travail. Afin de compléter cette analyse, l'UQAT a soumis son projet de programme à dix organismes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue les invitant à faire connaître «leur

perception des besoins de la région pour des diplômés formés selon le modèle proposé» par ce programme de baccalauréat. Tous ces organismes sont unanimes à reconnaître l'intérêt et la pertinence de ce programme en fonction des besoins de la région. Plusieurs affirment même qu'ils seraient prêts à embaucher les diplômés de ce programme dans un court délai. De plus, les responsables des études économiques régionales et ceux des études sur la main-d'oeuvre font valoir que cette région est grandement sous-scolarisée «dans le domaine des lettres, des sciences humaines, ainsi que les sciences sociales et les disciplines connexes». Cette lacune a pour effet que les diplômés universitaires en ces matières sont plus en demande dans cette région que dans l'ensemble du Québec et pourtant l'université en place n'offre pas encore de programmes adaptés à ces besoins. Ce projet de programme répondrait donc à des besoins socio-économiques qui paraissent fondés, même s'il est difficile de les quantifier.

La plupart des experts ont tenu à souligner que «ce programme a été conçu de façon à bien s'adapter aux réalités régionales». L'un deux fait valoir qu'il «existe de nombreux problèmes sociaux qui, compte tenu de leur caractère multidimensionnel, excèdent le mandat des institutions sociales et dépassent les frontières des connaissances de toute discipline particulière.» L'auteur de cette phrase en vient à la conclusion qu'il «est probable que cette constatation mène à une demande croissante de praticiens généralistes en sciences sociales» particulièrement à l'échelon régional où l'animation sociale joue un rôle important dans le développement. Il y a tout de même un expert qui a fait remarquer «qu'il manque à ce programme une ouverture sur le monde». Il ajoute qu'il y a «de fortes chances qu'une majorité de diplômés de ce programme se trouvent un jour en situation de «coopération» ou d'échange international directement ou indirectement. À cette fin, quelques cours obligatoires tournés vers l'aspect

international de «l'environnement régional» s'imposent.» Il est vrai que beaucoup de problèmes sur lesquels sont axés les enseignements ont des dimensions internationales. Les responsables du projet de programme devraient y réfléchir. L'adaptation des diplômés à des tâches autres que régionales en dépend, même s'il faut être bien conscient que la formation demeure axée sur l'activité régionale.

5.3 Opportunité institutionnelle

Au premier cycle, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue offre neuf programmes de baccalauréat et vingt-quatre programmes de certificat. La plupart de ces programmes répondent à des orientations professionnelles et dans les programmes de certificat seulement cinq ont pour objet les sciences humaines proprement dites. Depuis longtemps, cet établissement a inscrit dans ses priorités le développement de programmes de baccalauréat davantage orientés vers les sciences humaines, les arts et les lettres. Le programme de baccalauréat en sciences sociales serait le premier programme de baccalauréat entièrement élaboré par cet établissement. Cet élargissement de l'éventail des plans de formation contribuerait à contrebalancer l'accent mis sur les programmes professionnels qui est trop souvent reproché à cette université.

L'offre d'un programme de baccalauréat général en sciences sociales aurait donc un effet structurant sur l'ensemble des programmes de premier cycle à l'UQAT. On prévoit qu'à court terme, ce programme serait suivi d'un programme de même type dans le domaine des arts et des lettres ce qui ouvrirait de meilleures voies de formation que les actuels programmes de certificat. On projette aussi la création d'un programme de formation des maîtres en enseignement secondaire qui pourrait être élaboré sur le même modèle de formation polyvalente et intégrée. Ainsi, la création d'un programme de baccalauréat

général en sciences sociales serait, dans l'optique de cet établissement, une contribution importante à un meilleur équilibre entre les disciplines enseignées au premier cycle.

Les auteurs du projet font valoir que le programme proposé serait un complément intéressant au programme de psycho-éducation et au programme en travail social déjà offerts au premier cycle de cet établissement. Les étudiants de plusieurs programmes de certificat pourraient être intéressés de poursuivre leurs études dans ce programme, ou tout au moins y trouver des compléments de formation; en particulier, les étudiants inscrits dans les programmes de certificat en relation de travail, en gestion, en communication, en animation et en droit. Le programme de baccalauréat en sciences sociales favoriserait l'émergence d'un cadre d'enseignement et de recherche bénéfique à tous les enseignants du secteur des sciences humaines à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

La plupart des intervenants dans ce dossier ont relevé l'à-propos de cette orientation. Jusqu'à maintenant, soulignent-ils, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a été vue davantage comme une juxtaposition d'écoles professionnelles, plutôt qu'un établissement ayant une vocation universitaire à part entière. Il est aisé de comprendre que cette situation ne donne guère satisfaction aux étudiants qui sont souvent obligés d'aller poursuivre leurs études ailleurs. Les professeurs souhaitent eux aussi l'élargissement des programmes car ils ont le sentiment d'être freinés dans leurs objectifs d'enseignement et de recherche. Enfin la population en général désire avoir dans la région une université qui offre la plus grande variété possible de programmes, compte tenu des ressources disponibles.

En ce qui a trait à l'équipe professorale qui prendrait ce programme en charge, les experts trouvent «qu'ils représentent un bagage impressionnant de compétences et d'expérience». Plus de 70% d'entre eux ont achevé leurs études de doctorat dans un éventail pertinent de disciplines liées au programme. Si l'on veut trouver une faiblesse, on peut signaler que seulement 50% des membres de l'équipe professorale semblent avoir une expérience pratique du «terrain». L'intégration des connaissances et leur application à des cas concrets demandent une expertise difficile à acquérir sans expérience pratique pertinente. Le groupe de huit ou neuf professeurs ayant cette expérience représente tout juste la «masse critique» suffisante pour assumer cette part du plan de formation. Sans doute, l'unité en charge du programme devrait tenir compte de cette dimension lors de l'affectation des tâches d'enseignement et de l'attribution des responsabilités en recherche et travaux sur le terrain.

Du point de vue institutionnel, l'offre d'un programme de baccalauréat en sciences sociales répondrait donc à plusieurs attentes. La capacité de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue de prendre en charge ce plan de formation ne laisse aucun doute. D'ailleurs, cette université a créé, pour ce programme, une structure administrative inédite. En effet, ce programme sera évalué et supervisé par un comité de spécialistes dans le domaine, choisis dans d'autres établissements universitaires et qui auront pour mission de veiller à ce que les objectifs et le contenu du programme soient toujours en harmonie avec les besoins ayant justifié sa création. Cette garantie institutionnelle de maintenir la qualité de la formation démontre toute l'importance que l'université en cause attache à ce projet.

5.4 Opportunité systémique

Le programme de baccalauréat général en sciences sociales se rapproche passablement du type de programme préconisé dans l'étude sectorielle en sciences sociales. Cependant, il serait exagéré de croire qu'il constitue un précédent. En effet, dans le système universitaire québécois, il y a plusieurs programmes de formation en sciences sociales qui ont des analogies très grandes avec ce qui est proposé par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Tout d'abord, on peut constater que deux autres constituantes de l'Université du Québec offrent déjà des programmes de formation générale en sciences sociales, il s'agit de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Université du Québec à Hull. Les universités Concordia et Bishop ont aussi des programmes «in Applied Social Sciences» qui ont une approche multidisciplinaire avec une orientation thématique régionale ou d'environnement humain. Il s'agit de programmes de majeure qui, associés à des programmes de mineure désignés, donnent un contenu et proposent une formation polyvalente qui se rapprochent beaucoup du projet abitibien. D'autre part, les programmes de majeure et de mineure en sciences sociales de l'Université Laval ne sont pas éloignés de ce modèle. Même que le programme de baccalauréat général de cette université, s'il est pris avec trois concentrations en sciences sociales, est presque identique au programme proposé par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Les universités de Sherbrooke et de Montréal ont des programmes de formation générale en cette matière qui offrent les mêmes possibilités.

En définitive, le programme de baccalauréat général en sciences sociales n'est pas si innovateur qu'une lecture rapide et superficielle du dossier pourrait le laisser entendre. C'est même un type de programme déjà en place dans la plupart des

universités. Il a tout de même une dimension assez originale puisqu'il offre deux concentrations directement axées sur des fonctions et des tâches précises dans le milieu du travail, ce que ne font pas les autres.

Même si on peut prendre pour acquis que la plupart des diplômés de ce programme s'orienteraient directement vers le marché du travail, il faut tout de même prévoir qu'un certain nombre voudraient cheminer vers le deuxième cycle. Cette question a été attentivement étudiée par les auteurs du projet. Ils ont fait l'inventaire des programmes de deuxième cycle de l'ensemble des universités québécoises francophones qui seraient accessibles aux diplômés de leur programme. Les résultats de cet examen sont ainsi résumés :

> *«un détenteur de baccalauréat en sciences sociales serait directement admissible dans vingt-trois programmes de deuxième cycle; de plus, en faisant l'hypothèse que le candidat en question eût fait un choix approprié au niveau des cours de concentration et des cours libres dans son programme de 1er cycle, il serait admissible dans dix autres programmes de maîtrise; enfin il pourrait être admis dans vingt-deux programmes supplémentaires s'il acceptait une scolarité complémentaire de 1er cycle représentant moins de trente crédits.»* (Annexe au dossier).

Ce cheminement vers le deuxième cycle est comparable à ce qui s'observe dans d'autres programmes généraux de baccalauréat dans l'ensemble du système universitaire québécois. Il faudrait cependant être attentif à ce que l'étudiant choisisse au deuxième cycle un programme spécialisé afin de concentrer davantage sa formation après un apprentissage large et thématique.

CONCLUSION

Le programme de baccalauréat général en sciences sociales répondrait aux attentes d'effectifs étudiants assez restreints,

mais tout de même suffisants pour justifier la mise en vigueur de ce programme. De plus, ce programme donnerait suite aux efforts d'un établissement universitaire encore en gestation en ce qui touche l'étalement de ses plans de formation. Les objectifs du programme, sa structure et son contenu sont adaptés à des besoins réels.

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue devrait, toutefois, être attentive à suivre l'évolution de ce programme dès le début et rester «en situation d'enquête» à son égard pendant plusieurs années. En particulier, il faudrait surveiller l'apport des diplômés aux besoins socio-économiques afin de bien vérifier si les hypothèses émises par les promoteurs du projet se réalisent. Périodiquement des ajustements pourraient s'avérer nécessaires dans les objectifs, le contenu et même la structure du programme. Le développement des champs disciplinaires, au sein de ce programme, deviendra vite un exercice délicat. Les responsables du programme devraient en être avertis dès le début.

Enfin, selon le Conseil, les montants demandés dans le cadre du Volet I du Fonds de développement pédagogique sont pleinement justifiés sur le plan pédagogique: ils serviraient principalement à l'ouverture d'un poste et demi de professeur ainsi qu'à l'enrichissement des ressources documentaires de la bibliothèque[1].

6. *RECOMMANDATION*

ATTENDU la présentation par l'Université du Québec d'un projet de programme de baccalauréat en sciences sociales;

1. Un total de 167 995 $ a été demandé au titre de la subvention de fonctionnement. Aucune subvention d'investissement n'a été demandée.

ATTENDU l'évaluation de qualité favorable faite par le Conseil des études de l'Université du Québec, selon le système en vigueur lors de l'élaboration de ce projet de programme;

CONSIDÉRANT que les experts consultés ont donné un avis majoritairement favorable à l'orientation de ce programme;

CONSIDÉRANT que le programme de baccalauréat en sciences sociales s'inscrit dans la tendance préconisée par l'étude sectorielle en ce domaine;

CONSIDÉRANT que le programme de baccalauréat en sciences sociales répondrait aux attentes des effectifs étudiants de l'UQAT et aux besoins de la région desservie par cet établissement;

CONSIDÉRANT que ce programme de baccalauréat est le premier programme de ce niveau élaboré par cette université et qu'il aurait un effet structurant sur les études de premier cycle;

CONSIDÉRANT que l'UQAT aurait les ressources nécessaires pour assurer l'encadrement des étudiants au sein de ce plan de formation;

CONSIDÉRANT que les diplômés de ce programme auraient accès au marché du travail dans des tâches et des fonctions identifiées et préconisées par de nombreux organismes régionaux;

CONSIDÉRANT que les objectifs du programme sont en harmonie avec les besoins identifiés et le contenu du programme,

le Conseil des universités recommande à la Ministre de l'enseignement supérieur et de la science :

1. d'autoriser l'Université du Québec à offrir le programme de baccalauréat en sciences sociales dans sa constituante en Abitibi-Témiscamingue;

2. d'accorder à l'Université du Québec la subvention demandée en vertu des dispositions du Volet I du Fonds de développement pédagogique.

Cet avis a été adopté lors de la 211e séance du Conseil des universités, tenue le 19 juin 1991.

Gouvernement du Québec
Conseil des universités